

POLICIER MUNICIPAL

Date prévue de recrutement : 1^{er} Septembre 2021

Type de recrutement : Fonctionnaire exclusivement.

Grade : BRIGADIER / BRIGADIER-CHEF PRINCIPAL au sein d'une équipe constituée de 2 policiers titulaires et d'1 ASVP

Missions :

- Mise en application des pouvoirs et arrêtés de police du Maire.
- Gestion et suivi de la vidéoprotection.
- Collaboration étroite avec la brigade de gendarmerie dans le cadre de la convention de coordination en place ;
- Lutte contre le bruit et traitement des infractions.
- Ilotage dans les quartiers avec surveillance.
- Suivi de l'opération « Tranquillité vacances » et surveillance.
- Contrôle vitesse des véhicules.
- Police de la circulation et du stationnement avec gestion du parc d'horodateurs.
- Fourrière automobile.
- Gestion des chiens dangereux - Fourrière animale.
- Gestion de l'occupation du domaine public.
- Sécurité aux abords des écoles.
- Gestion et surveillance des foires et marchés.
- Gestion des objets trouvés.
- Gestion des périls (signalement – recensement – suivi des dossiers de déclaration).
- Surveillance durant les manifestations organisées sur le banc communal.
- Rédaction et gestion des rapports/dossiers en matière d'urbanisme et de salubrité.
- Rédaction et transmission des écrits professionnels.
- Accueil au poste et la relation avec le public.
- Organisation et réalisation d'actions de préventions au sein des établissements scolaires.
- Relation de proximité avec la population et les commerçants.

La liste des activités ci-dessus est non exhaustive et pourra évoluer en fonction des besoins et obligations du service.

Savoirs :

Connaissance de l'environnement institutionnel, des collectivités territoriales et de la fonction publique territoriale ainsi que des missions de service public.

Savoir-faire :

Maitrise du cadre juridique de l'exercice des compétences de la Police Municipale, notamment en matière pénale.

Profil recherché :

- Avoir suivi la formation initiale depuis plus de 3 ans.
- Permis B exigé – Formation 125cc et/permis moto appréciée.

- Etre organisé, rigoureux, méthodique, esprit d'analyse et de discernement.
 - Polyvalence et savoir travailler en équipe.
 - Etre discret, ponctuel, avoir l'esprit d'initiative.
 - Qualités d'écoute et relationnelles importantes.
-
- Disponibilité (horaires décalés, en week-end, soirée et entre midi, présence aux manifestations, et en cas de situation d'urgence sur réquisition du Maire).
 - Sens du service public.
 - Bonnes connaissances de l'informatique et de la bureautique (utilisation d'un logiciel de police appréciée).
 - Formations armement catégorie B (arme de poing et taser) + catégorie D (générateur aérosol) souhaitées.
 - Savoir rendre compte.
 - Respecter les consignes et savoir gérer les priorités.
 - Maitriser la procédure concernant les procès-verbaux électroniques, et les moyens de paiement électroniques en place.

Conditions de travail :

- 35 heures/semaine selon planning hebdomadaire (Lundi au Dimanche) construit en lien avec l'Adjoint au Maire en charge de la Sécurité.
- Téléphone portable de service.

Avantages liés au poste : Rémunération statutaire – Régime indemnitaire lié au cadre d'emplois - Indemnité de fonction – Complément de rémunération - Titres restaurant – CNAS – Participation employeur à la mutuelle et à la prévoyance.

Candidatures :

Les candidatures sont à adresser pour le **30 Juin 2021**, soit par voie postale à :

MAIRIE DE NIEDERBRONN LES BAINS
2, Place de l'Hôtel de Ville
67110 NIEDERBRONN LES BAINS

ou par courriel à M. Alain WEISGERBER, Directeur Général des Services, à l'adresse :
a.weisgerber@niederbronn-les-bains.fr

Information : Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Il est rappelé qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

Le 03 Juin 2021